



Juin/Juillet 2025

# Vivre à Bétheniville



## Sommaire

|                          |         |
|--------------------------|---------|
| Édito et État Civil      | page 2  |
| Compte-rendu du 23/05/25 | page 2  |
| Compte-rendu du 13/06/25 | page 5  |
| Compte-rendu du 03/07/25 | page 5  |
| Actualités               | page 7  |
| Vie associative          | page 9  |
| Retour en images         | page 12 |
| Informations diverses    | page 14 |
| Agenda                   | page 16 |

### Actualités

« *Hommage de la commission fleurissement à Corinne Renneville* »



### Vie associative

« *Journée pêche Nature* »



### Retour en images

« *Championnat régional Roller Course* »



## Édito

Cette édition du Vivre à Bétheniville de juillet devait être aux couleurs de l'été, et cet édito dans le même ton, pour vous souhaiter un bel été.

Hélas ce 15 juillet 2025 restera marqué d'une pierre noire pour notre commune avec le décès très soudain de Jean-Jacques Gouault, qui était notre maire depuis 2014.

Preuve de sa popularité, notre église était trop petite pour contenir tous les habitants, maires voisins et officiels venus lui rendre un dernier hommage à l'occasion de ses obsèques célébrées ce lundi 21 juillet.

Malgré tout la vie de la commune doit continuer, et le conseil a nommé Mme Marianne Lecomte comme nouvelle maire le 25 juillet 2025, avec Luc Appert, Gina Buche et Jean-Pierre Paladini comme adjoints.

Le programme de ce numéro aurait plu à Jean-Jacques : du roller, de la pêche, du BMX, du football, la brocante...

Profitez bien de l'été et rendez-vous fin septembre pour le prochain numéro.

## Vivre à Bétheniville

Bulletin d'informations de la commune  
de Bétheniville

### Rédaction

Isabelle BOUCKSOM

Valérie BROUTIN

Frédéric CHARTON

Emmanuel CHONION

Sonia CORPART

Cécilia DA COSTA

Commission Fleurissement

Loane GENDRAUD

Laure HUET

Corinne LEROY

Christophe TERROINE

### Mise en page

Sonia CORPART

*Vous souhaitez contribuer ? Vous pouvez envoyer vos articles à l'adresse mail ci-dessous :*  
**vab.51490@outlook.fr**

## Etat Civil

**Naissances - Avec nos vœux de santé et de prospérité aux nouveau-nés et nos félicitations aux parents**

TEURNIER Maëlo, Abelino, Philippe/ REIMS (51) né le 09 juin 2025

LÉMENT Erwan, Brice, Clément/ BEZANNES (51) né le 22 juin 2025

COIGNART Lola, Valérie/ BEZANNES (51) née le 25 juin 2025

MOÇO Azélio/ BEZANNES (51) né le 27 juin 2025

**Décès - Avec nos sincères condoléances**

GOUSSARD Bernard, Louis, Charles, le 30 juin 2025

PIESSENS Denis, Yannick, le 10 juillet 2025

GOUAULT Jean-Jacques, Christian, Serge, le 15 juillet 2025

**Mariage - Avec tous nos vœux de bonheur**

DUANT Jeffrey, Gérald et HAFIANE Emilie, le 14 juin 2025

THILLY Jean-Claude, Aimable et BENOIT Candy, Michèle, Marie, le 26 juillet 2025

### Version condensée des comptes-rendus

Si vous souhaitez plus de détails, les comptes-rendus complets sont accessibles en mairie ou sur le site web de la mairie : <http://mairie-betheniville.fr/comptes-rendus-conseils-municipaux>

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2025

Présents : M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Luc APPERT, Mme Annie LE MOUPELLIC, Mme Isabelle BOUCKSOM, M. Emmanuel CHONION, M. Arnaud DESSERTENNE, M. Frédéric CHARTON, M. Jean-Pierre PALADINI, Mme Marianne LECOMTE, Mme Nataly MATHE.

Absents : M. Franck COPITET, Mme Georgina COPITET, Mme Gina BUCHE représentée par Mme Annie LE MOUPELLIC, Mme Odile LOMBARD représentée par M. Arnaud DESSERTENNE, M. Maxime FRANCOIS représenté par M. Frédéric CHARTON.

**Délibération N°31—Procès-verbal valant compte-rendu de la séance du conseil municipal du 11 avril 2025 - Validation**

**Délibération N°32 – Révision du schéma de cohérence territoriale avis sur le projet de Scot**

**Révision du SCoT du Grand Reims : avis favorable du Conseil Municipal**

Le Conseil Municipal a émis un **avis favorable** à l'unanimité sur le projet de révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Grand Reims. Ce projet, élaboré en concertation avec les communes, les habitants et les partenaires publics, fixe les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les prochaines années.

Cet avis sera transmis au Président de la communauté urbaine du Grand Reims.

## **Un nouveau Plan de Mobilité pour le Grand Reims à l'horizon 2035**

Le Grand Reims élabore actuellement un nouveau Plan de Mobilité (PDM) couvrant les 143 communes de la communauté urbaine. Ce document fixe les grandes orientations pour améliorer les déplacements sur le territoire à moyen terme (jusqu'en 2035), en lien avec les enjeux environnementaux, sociaux et territoriaux.

Ce projet, prévu par la loi d'Orientation des Mobilités (LOM), remplace l'ancien Plan de Déplacements Urbains. Il a été construit après de nombreuses concertations et fera l'objet d'une évaluation environnementale, puis d'une enquête publique.

La stratégie repose sur quatre grands objectifs :

- Améliorer la qualité de vie grâce à des mobilités adaptées à tous les usagers et respectueuses du cadre de vie ;
- Accélérer la transition écologique, en réduisant l'usage de la voiture individuelle et en favorisant les alternatives durables (vélo, transports en commun, covoiturage...);
- Renforcer l'équité territoriale, avec des solutions adaptées aux milieux urbains comme aux zones rurales ;
- Faciliter l'accès à la mobilité, en rendant les services de transport plus accessibles et mieux coordonnés avec les partenaires du territoire.

Le projet sera soumis à l'avis des communes, de la Région, du Département, des services de l'État et d'autres partenaires avant une consultation publique à venir.

### **Délibération N°33 – Avis sur projet de PDM et son évaluation environnementale**

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au Plan de Mobilité du Grand Reims.

Le Conseil Municipal a émis, à l'unanimité, un avis favorable sur le projet de Plan de Mobilité (PDM) du Grand Reims et sur son évaluation environnementale.

Ce plan, qui fixe les grandes orientations en matière de déplacements à l'échelle des 143 communes jusqu'en 2035, est en cohérence avec les documents stratégiques du territoire : le SRADDET Grand Est, le SCoT du Grand Reims, le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), et le projet de territoire.

Avant son adoption définitive, le projet sera soumis à l'avis des collectivités partenaires et des services de l'État, puis mis à l'enquête publique.

Le Conseil Municipal a donc soutenu cette démarche en approuvant le projet.

### **Délibération N°34 – Renouvellement 2026. Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la CUGR dans le cadre d'un accord local - Adoption**

Répartition des sièges au futur conseil communautaire du Grand Reims : le Conseil Municipal adopte l'accord local

En vue du renouvellement des conseils municipaux en 2026, la composition du conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims doit être redéfinie.

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité un accord local fixant à 209 le nombre de sièges répartis entre les communes.

Chaque commune disposera d'au moins un siège, sauf :

- Saint-Brice-Courcelles, Bezannes, Witry-lès-Reims, Fismes, Cormontreuil et Bétheny qui auront 2 sièges,
- Tinquieux : 3 sièges,
- Reims : 59 sièges.

Cet accord permet une meilleure représentation tenant compte de la population des communes.

### **Salle des fêtes : mise à jour du contrat de location**

Mme Marianne Lecomte a présenté la nouvelle version du contrat de location de la salle des fêtes, suite à plusieurs dégradations observées lors de récentes utilisations.

#### **Principales nouveautés financières :**

- Le chèque de caution devra être fourni dès la réservation.
- Il sera rendu uniquement après encaissement des frais d'électricité et en l'absence de dégradations. En cas de dommages, il ne sera restitué qu'une fois les pénalités réglées.
- En cas de force majeure (ex. : annulation de mariage, décès), le contrat pourra être annulé par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 8 jours.

#### **Obligations de nettoyage précisées :**

- Balayage complet de la salle et nettoyage des taches collantes dans la grande salle.
- Vider et laver toutes les poubelles.

### **Délibération N°35 – Modification du contrat de location de la salle des fêtes et du règlement**

**intérieur : Insertion de pénalités pour dégradations des équipements ou du bâtiment (Complément de la délibération N°36 du 12 juillet 2024)**

Salle des fêtes : rappel des tarifs et nouvelles règles en cas de dégradations.

Le Maire a rappelé que, par délibération du 12 juillet 2024, de **nouveaux tarifs** de location de la salle des fêtes s'appliquent depuis le **1er septembre 2024**. L'électricité consommée est également facturée aux locataires.

Rappel des tarifs de location :

|   | Béthenivillois | Extérieurs |
|---|----------------|------------|
| Grande salle pour le week-end ou deux jours       | 350,00 €       | 450,00 €   |
| Caution   | 600,00 €       | 600,00 €   |
| Journée   | 200,00 €       | 250,00 €   |
| Réunion 1 ou 2 h (pas de consommation EDF en sus) | 200,00 €       | 200,00 €   |

Face à des dégradations récentes, y compris sur les murs extérieurs, le contrat de location et le règlement intérieur ont été mis à jour.

Désormais :

- Des pénalités seront appliquées selon l'état des lieux de sortie (nettoyage non conforme, matériel détérioré, etc.).
- Le contrat précisera les montants des pénalités applicables.
- La caution ne sera rendue qu'après paiement de l'électricité et des éventuelles pénalités.

#### **Délibération N°36 – Vente de terrains cadastrés AA 283 pour 342 m<sup>2</sup>, AA 255 pour 90 m<sup>2</sup> appartenant à la commune.**

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de mettre en vente deux terrains communaux situés en zone constructible (secteur Ub) :

- Parcelle AA 283 : 342 m<sup>2</sup>
- Parcelle AA 255 : 90 m<sup>2</sup>; Prix fixé : 100 € le m<sup>2</sup>

Ces terrains, qui jouxtent plusieurs propriétés privées, suscitent l'intérêt de riverains. En cas de non-vente, la commune envisage d'y installer une bâche à incendie, c'est-à-dire une réserve souple d'eau conforme aux normes de défense extérieure contre l'incendie (DECI). Le Maire est autorisé à signer les actes de vente, tous les frais étant à la charge de l'acheteur.

#### **Informations et questions diverses**

Tyrolienne pour l'aire de jeux

Une tyrolienne de 23 mètres sera installée à l'aire de jeux près du Gros Buisson, suite aux demandes de plusieurs familles. Le devis retenu pour la pose est celui de la société SAS Richard, pour un montant de 7 841 € HT. Mise en service prévue en juin 2025.

#### **Forage d'un puits dans la zone sportive**

Pour entretenir les terrains de foot rénovés, la commune a validé un devis de 2 870 € HT pour un forage de 15 m, réalisé par l'entreprise La Grange (Thibie).

#### **Cuves à enlever – zone du Lohan**

Malgré plusieurs sollicitations, aucun devis reçu pour l'enlèvement des deux cuves, bien que plusieurs sociétés se soient déplacées.

#### **Réfection de la rue de Merlan**

La partie de la rue refaite par l'entreprise Gorez s'est dégradée (chemin en gravier). Devis en attente pour une reprise complète. Seules deux offres reçues à ce jour.

#### **Les Rives de l'Arnes – étude hydraulique**

Une étude hydraulique complémentaire a débuté mi-mai. Aucun problème de surplus d'eau signalé pour l'instant.

#### **Démontage du pylône Orange**

Orange doit démonter son antenne sur le terrain communal (Bois Judas), mais l'opération est bloquée par un désaccord avec Agencia sur l'accès au site. Le Conseil envisage de facturer une indemnité d'occupation à Orange.

#### **Rénovation de la piste de BMX**

Travaux terminés avec satisfaction. L'entreprise a retravaillé l'ensemble du parcours pour seulement 1 000 € supplémentaires, et est restée 2,5 semaines au lieu d'une.

#### **Tennis couvert temporaire**

L'association de tennis des Rives de la Suippe demande un toit provisoire sur le court de Bétheniville. Le Maire les invite à se rapprocher de Pontfaverger, où ont lieu les travaux.

#### **Toilettes BMX-Roller**

Le gros œuvre est terminé. L'installation des équipements sanitaires est en cours. Mise en service prévue pour début juin 2025, malgré quelques finitions restantes.

#### **Création d'îlots de fraîcheur**

Deux îlots de fraîcheur vont être installés dans l'aire de jeux du Gros Buisson. Les matériaux et plantations sont déjà achetés.

#### **Championnat régional de roller – 1er juin 2025**

L'événement se tiendra une nouvelle fois à Bétheniville. Plusieurs élus seront présents pour remettre les trophées au nom de la commune.

#### **Fleurissement**

Merci aux bénévoles de la commission fleurissement. Toutefois, des géraniums ont déjà été dérobés dans certains bacs.

#### **Bétheniville candidate au label "Commune sportive"**

La commune prépare un dossier pour obtenir le label "Ville sportive du Grand Est". Il sera déposé début juillet. Si la candidature est retenue, une délégation viendra visiter nos installations.

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 13 JUIN 2025

Présents : M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Gina BUCHE, M. Luc APPERT, Mme Annie LE MOUPELLIC, Mme Isabelle BOUCKSOM, M. Emmanuel CHONION, M. Frédéric CHARTON, Mme Marianne LECOMTE, Mme Nataly MATHE. Mme Odile LOMBARD.

Absents : M. Franck COPITET représenté par M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Georgina COPITET, M. Arnaud DESSERTENNE représenté par Mme Marianne LECOMTE, M. Jean-Pierre PALADINI représenté par Mme Odile LOMBARD et M. Maxime FRANCOIS.

### **Délibération N°37—Procès-verbal valant compte-rendu de la séance du conseil municipal du 23 mai 2025 - Validation**

### **Délibération N°38 – Modification du plan local d'urbanisme**

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de solliciter la Communauté Urbaine du Grand Reims pour engager une procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU), approuvé le 30 juin 2022, afin d'adapter le schéma d'intention sur le secteur Ouest.

### **Délibération N°39 – Demande à la CUGR d'engager une procédure de modification simplifiée du plan local d'urbanisme**

Le Conseil Municipal, réuni le 13 juin 2025, a décidé à l'unanimité de solliciter la Communauté urbaine du Grand Reims pour engager une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Cette démarche vise à :

- déclasser la zone AUX (phase 2) en zone A,
- supprimer la voirie prévue à l'Ouest,
- et la repositionner à l'Est, sur l'ancien chemin AF devenu la rue Le Lohan, désormais propriété de la commune.

### **Délibération N°40 – Cadeau de départ en retraite de Francis BARTHELEMY, adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe**

Le Maire informe le conseil municipal du départ en retraite de Monsieur Francis Barthélemy, agent communal depuis 1982, prévu pour le 31 août 2025. Le conseil décide de lui offrir un cadeau de départ et d'organiser une petite cérémonie le 11 novembre 2025.

### **Informations et questions diverses**

#### **Équipements et travaux :**

- Tyrolienne : Arrivée d'une tyrolienne de 23 m ; pose prévue fin juin par l'entreprise SAS RICHARD.

- Rue de Merlan : Travaux à refaire (chemin redevenu en gravier). SAS RICHARD retenue pour 19 729,50 € HT, moins chère que l'entreprise GOREZ.

- Cuves sur la zone Le Lohan : Devis retenu : entreprise FERRARI (9 040 € HT).

- Radar pédagogique (rue de Reims) : Souvent en panne ; remplacement proposé pour 1 900 € HT (devis IMS).

### **Vie communale**

- Bibliothèque : Nom choisi : *Marie-Clémence FOU-RIAUX*. En attente d'un devis d'enseigne.

- Livret d'accueil : Presque terminé, publication prévue en juillet.

- Forum des associations : Confirmé pour le 6 septembre 2025 (10h-12h) au terrain de football. 10 associations présentes. Installation sous auvent et tonnelles, aucune dans le bungalow.

### **Pylône ORANGE et étude hydraulique**

- Pylône ORANGE (Bois Judas) : Terrain à débroussailler pour démontage ; M. le Maire relance ORANGE.

- Étude hydraulique (Agence Agencia) : En attente de retour rapide ; condition nécessaire au démontage du pylône.

### **Événements**

- 14 juillet 2025 : Cérémonie sobre, sans musique ni vin d'honneur (Union Musicale indisponible). Dépôt de gerbe par les élus.

- 11 novembre 2025 : Cérémonie plus festive prévue avec vin d'honneur.

- Fête patronale : Apéro village confirmé par Mme Leconte malgré absence de décision en commission.

### **Labellisation "Commune Sportive"**

- Dossier de candidature au label Grand Est en cours de finalisation. Date limite d'envoi : 7 juillet 2025. Remise officielle du label prévue le 29 novembre 2025.

### **Incivilités et dégradations**

- Multiples actes de vandalisme : city park (lames démontées), grillages abîmés, poubelles cassées, arbustes et fleurs arrachés.

### **Urbanisme**

- Zone Le Lohan : Attente de validation préfectorale pour le changement de plan.

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 3 JUILLET 2025

Présents : Mme Marianne LECOMTE, M. Luc APPERT, Mme Gina BUCHE, Mme Annie LE MOUPELLIC, Mme Isabelle BOUCKSOM, M. Emmanuel CHONION, M. Frédéric CHARTON, Mme Nataly MATHE, Mme Odile LOMBARD, M. Arnaud DESSERTENNE, M. Jean-Pierre PALADINI et M. Maxime FRANCOIS.

Absents : M. Franck COPITET, M. Jean-Jacques GOUAULT représenté par Mme Marianne LECOMTE et Mme Georgina COPITET représentée par Mme Gina BUCHE.

## **Délibération N°41—Procès-verbal valant compte-rendu de la séance du conseil municipal du 13 juin 2025 - Validation**

### **Délibération N°42 – Budget principal de l'exercice 2025 : Décision Modificative N°1 : Virement de crédits : versement subvention communale 2025 à l'association LES 100 CLUB FIX**

Une subvention destinée à l'association Les 100 Club Fix avait été votée lors du budget primitif du 11 avril 2025, mais n'a pas pu être versée en raison d'un oubli administratif. Pour régulariser la situation, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité une décision modificative permettant le versement de cette aide.

### **Délibération N°43 – Désignation d'un conseiller municipal correspondant incendie et secours.**

Conformément à la loi Matras visant à renforcer la sécurité civile, le Conseil Municipal a confirmé à l'unanimité la désignation de M. Luc APPERT, deuxième adjoint, en tant que correspondant incendie et secours. Il sera l'interlocuteur privilégié du SDIS et contribuera à la prévention des risques, à l'organisation des secours et à l'information des habitants.

### **Délibération N°44 – Validation des décisions de la commission pour la gestion de l'action sociale : 2 demandes d'aide sociale**

Lors de sa séance du 30 juin 2025, la commission pour la gestion de l'action sociale a examiné deux demandes d'aide financière. Le Conseil Municipal a validé à l'unanimité ses décisions :

- Refus d'une aide pour une facture d'eau, le reste à vivre de la famille étant supérieur au seuil fixé.
- Attribution d'une aide de 500 € à une famille en difficulté pour le paiement de loyers en retard, versée directement à l'office HLM NOV'HABITAT.

## **Informations et questions diverses en bref**

### **Cérémonie du 14 juillet 2025**

Cette année, le dépôt de gerbe se fera sans musique ni vin d'honneur, les Sapeurs-Pompiers étant indisponibles. Seuls les élus sont conviés à ce moment de recueillement, rendez-vous à 10h00 sur la place de la mairie. M. Yves Étienne sera naturellement invité à y participer.

### **Cuves sur la zone le Lohan**

Les travaux de retrait des cuves ont commencé par l'entreprise Ferrari de Rethel. Une des deux cuves s'est révélée plus grande que prévu, nécessitant des aménagements supplémentaires pour l'intervention. La première cuve a été déterrée, dégazée et est prête à être retirée. La même opération sera menée pour la seconde.

## **La tyrolienne**

Le démarrage des travaux d'installation de la tyrolienne a été retardé en raison d'un planning chargé de l'entreprise SAS Richard. M. Luc Appert a demandé que ces travaux soient priorités, car la même entreprise est également en charge de la réfection de la rue de Merlan.

Le début des travaux est prévu mi-juillet, sous réserve d'un nouveau report.

## **Fête patronale**

Dans le cadre de la fête patronale, Mme Fama Courleux préparera le repas. Pour l'apéro village, M. Arnaud Desertenne propose un apéritif africain (avec ou sans alcool) ou un mojito, mais il consultera les membres de la commission fêtes et cérémonies pour recueillir d'éventuelles autres idées.

## **Lotissement de l'Arnes**

Le promoteur Agencia a édité sa plaquette de vente pour le lotissement, disponible en mairie. Un panneau de mise en vente des parcelles sera installé sur le terrain la semaine prochaine.

## **Mondi**

L'entreprise MONDI souhaite publier un article sur les travaux d'amélioration réalisés sur son site. Elle est également en phase de recrutement et a demandé à la commune de relayer l'information auprès des habitants.

## **L'auto-école Craby conduite**

Une procédure d'expulsion a été engagée par l'avocat de la commune. L'audience est prévue pour le 27 août et, si la décision est favorable, l'expulsion aura lieu 1 à 1,5 mois plus tard.

## **Commission fleurissement**

Mme Marianne LECOMTE signale que M. le Maire remercie la commission fleurissement pour le nettoyage des jardinières et des massifs.

## **Urbanisme**

M. Luc Appert annonce qu'un administré, dont le garage non déclaré devait être démonté, a respecté le délai et a procédé à la démolition. La commune va lui adresser un courrier de remerciement pour sa mise en conformité.

## **Demande camion de Pizzas**

La commune a reçu une nouvelle demande d'installation d'un camion pizzeria hebdomadaire. Mme Marianne Lecomte propose de répondre que, déjà dotée de deux pizzerias, la commune estime que cette activité ne serait pas viable à Bétheniville.

Mme Marianne LECOMTE reprend la parole pour annoncer le départ de Mme Valérie PIERRET en tant que directrice des écoles de Bétheniville après 19 ans de service. Elle prend la direction de l'école élémentaire à Witry-Lès-Reims et M. Maxime GOURIS prend provisoirement le poste de directeur à Bétheniville.

# Actualités

## Hommage

Le 3 janvier à l'âge de 59 ans Corinne Renneville nous quittait après de longues années de combats contre la maladie.

Corinne était bénévole au sein de notre commission fleurissement depuis sa création.

Nous avons eu la chance de la connaître.

Sa générosité, sa gentillesse et sa bonne humeur resteront gravés dans nos cœurs.

Sa perte nous laisse un grand vide.

Pour honorer sa mémoire le samedi 5 avril, son époux et la commission fleurissement se sont réunis pour lui planter ses fleurs préférées un rosier et des violettes dans le massif devant chez elle.

Ces quelques fleurs vont s'épanouir et nous apporter de la douceur semblable à son image.

Au revoir Corinne.



## Mercredis Récréatifs

Mercredi 11 juin 2025 les enfants fréquentant les **Mercredis Récréatifs** ont pu s'initier à la pêche au « **Moulin de la Chut** » à Juniville.

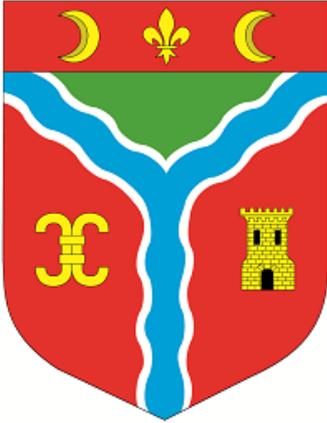
L'Association « **La Saumonée de Bétheniville** » a pu apporter sa contribution à cette journée. Ils ont apporté le matériel pour les enfants (*cannes, bouchons, etc*), création de livrets pour chaque enfant, différents ateliers pédagogiques animés par les bénévoles de l'Association.

Pour terminer cette belle journée les enfants ont reçu de nombreux goodies offerts par l'Association.



Toute l'équipe et la Directrice **Manon Broutin** remercient la **Fédération de la Marne**, le Président **Denis SPICY**, Monsieur **Frédéric CHARTON** ainsi que tous les bénévoles et le personnel du **Moulin de la Chut**.





## Hommage



C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Jean-Jacques Gouault, maire de Bétheniville depuis 2014, survenu dans la nuit du 14 au 15 juillet à l'âge de 66 ans.

Sa disparition soudaine laisse un vide immense dans le cœur de tous ceux qui ont œuvré à ses côtés pour le bien de la commune : adjoints, conseillers municipaux et agents communaux.

De nombreux habitants, qu'il avait accompagnés au fil des années, sont également très touchés, tout comme ses collègues maires des communes voisines et les membres du conseil communautaire du Grand Reims, qui saluent unanimement son engagement et son dévouement. Jean-Jacques Gouault était bien plus qu'un simple élu ; il était un véritable pilier de notre communauté. Son engagement sans faille pour le bien-être de Bétheniville a marqué les esprits et a su rassembler les habitants autour de projets communs. Toujours à l'écoute, il a su créer un lien fort avec les citoyens, se rendant disponible pour discuter, expliquer et accompagner chacun dans ses démarches.

Sous sa direction, Bétheniville a connu un essor remarquable. Jean-Jacques a toujours cherché à développer le milieu associatif et sportif, favorisant ainsi l'épanouissement des jeunes et des familles. Il a œuvré sans relâche pour attirer de nouveaux habitants, en mettant en avant les atouts de notre village et en développant les activités culturelles ainsi que le tissu économique local. Il tenait également à cœur de préserver et de développer les services : écoles, bibliothèque, agence postale, commerces et services médicaux.

Parmi ses nombreuses réalisations, on peut citer la création d'aires de jeux pour les enfants, de pistes de roller et de BMX, ainsi qu'un parcours de santé. Il a également veillé à la réfection des courts de tennis, des terrains de pétanque et à l'amélioration des équipements des terrains de football. Le fleurissement du village, la création du club Equip'Age, d'une bibliothèque et d'une salle des associations témoignent de son désir de dynamiser la vie locale.

Jean-Jacques a également porté une attention particulière à l'urbanisme de Bétheniville. Il a initié le passage à l'éclairage public tout LED, veillé à la rénovation des voiries et à la sécurisation des points dangereux, tout en créant une salle d'archives au sein de la mairie. Son souci du détail et son sens de l'esthétique ont contribué à faire de notre village un lieu agréable à vivre.

Son engagement ne s'est pas limité aux infrastructures. Jean-Jacques a également veillé à l'entretien de notre église et à l'aménagement du cimetière, des lieux chargés d'histoire et de mémoire pour notre communauté.

Aujourd'hui, nous rendons hommage à un homme dévoué, passionné et profondément humain. Jean-Jacques Gouault a laissé une empreinte indélébile sur Bétheniville, et son héritage continuera de vivre à travers les projets qu'il a initiés et les valeurs qu'il a défendues.

Nous nous souviendrons de lui comme d'un maire qui a su rassembler, écouter et agir pour le bien de tous. Merci, Jean-Jacques, pour tout ce que vous avez fait pour notre commune. Vous resterez à jamais dans nos cœurs.

Jean-Jacques était aussi un mari, un père et un frère. À toute sa famille, nous présentons nos plus sincères condoléances.

Le conseil municipal.

# Vie Associative

## Journée pêche Nature

Le 11 juin dernier, l'association La Saumonée de Bétheniville a organisé une journée pêche - nature, rassemblant 70 jeunes du centre de loisir sur le site du Moulin de la Chut à Juniville. Encadrés par 12 bénévoles passionnés de l'association et par le personnel du centre, les enfants ont eu l'opportunité de découvrir les joies de la pêche tout en apprenant sur la biodiversité aquatique.

Deux étangs ont été mis à disposition par l'association : l'un pour la pratique de la pêche à la truite et l'autre pour des animations ludiques autour du thème de la pêche et des poissons. La journée a débuté par une présentation enrichissante sur les différents milieux aquatiques, les poissons de nos rivières et les diverses techniques de pêche, telles que le coup, le lancer, les leurres et la pêche au posé.

Les jeunes ont ensuite participé à une série d'ateliers captivants. Parmi eux, l'ombre chinoise de poisson, des ateliers sur les nœuds de pêche, un concours de lancer sur longue et courte distance, ainsi que des activités de pêche au coup. Une chasse au trésor a également été organisée, accompagnée de jeux de devinettes sur les différents poissons, permettant aux enfants d'apprendre tout en s'amusant.

Chaque participant est reparti avec un livret sur la pêche et des objets pratiques, tels que des règles, des marque-pages et des gobelets, offerts gracieusement par la Fédération de la Marne pour la pêche et la protection du milieu aquatique.

La journée s'est clôturée en beauté avec un tirage au sort, offrant aux plus chanceux des t-shirts, des banderoles et même des cannes à pêche. Sous un soleil radieux, cette journée a été une véritable réussite, permettant aux jeunes de se connecter à la nature tout en développant leur passion pour la pêche.

L'association La Saumonée de Bétheniville a une fois de plus prouvé son engagement envers la sensibilisation des jeunes à la protection de l'environnement et à la préservation de nos ressources aquatiques. Une belle initiative qui, sans aucun doute, marquera les esprits et encouragera les jeunes à devenir des acteurs responsables de leur milieu.



# Rollathlon 100



Les 100 km de Troyes ont mis les organismes à rude épreuve. Malgré des conditions éprouvantes, la présence en tête de course a été assurée, avec des performances notables pour cette édition. **Résultats :**

## Benoît

- 1er de la catégorie V3
- 5e au classement général
- temps : 2h57

## Christophe

- 1er de la catégorie V2
- 7e au classement général
- temps : 3h11



# ASB



L'ASB et ses tournois, toujours dans la bonne humeur, bienveillance et sourire, organisés en un week-end pour nos U17 et séniors, 20 équipes nous ont rejoints dans cette belle manifestation comme chaque année, la preuve en image.



Merci Jean-Jacques 

U17

# Tennis



Fin juin, le TMC du TCRS battait son plein à Betheniville ! Un immense bravo à tous les participants, du premier à l'ultime match ! Vous avez offert un superbe week-end de tennis dans une ambiance conviviale, sportive et chaleureuse.

Félicitations toutes particulières à notre grand vainqueur Thierry Bardin, qui repart avec la coupe après de beaux matchs accrochés !

Un grand merci à Monsieur le Maire pour sa présence et pour avoir confectionné avec soin les magnifiques coupes remises à nos finalistes.

Merci également à notre sponsor, l'AE des Sacres, pour son soutien précieux qui permet à notre club d'organiser ce genre d'événements dans les meilleures conditions.

Un clin d'œil à Corentin, notre juge-arbitre du week-end, pour son sérieux, sa disponibilité et sa gestion impeccable du tournoi.

Et bien sûr, merci du fond du cœur aux membres du bureau du TCRS, sans qui rien de tout cela n'aurait été possible ! Ils ont tout préparé en amont : inscriptions, logistique, accueil, boissons, communication... Une vraie équipe de choc

Merci à tous pour votre énergie, votre bonne humeur, et votre fidélité au Tennis Club des Rives de Suippes. On vous donne rendez-vous très vite pour de nouveaux moments sportifs à partager !

L'ASB est très touchée par le départ si soudain de Jean-Jacques notre maire.

Jean-Jacques était un homme de valeur, engagé pour le sport, un Maire à l'écoute et proche de ses associations. Il nous a aidé à faire de notre complexe un endroit accueillant, chaleureux et convivial, à son image.

Jean-Jacques, un homme d'action et de parole.

L'ASB te sera éternellement reconnaissante et te remercie infiniment pour tout ce que tu as accompli pour notre association, grâce à toi, nous allons perpétuer ce que tu as entrepris avec le soutien de ton conseil.



**BMX**



Le mercredi 25 juin, les jeunes du centre de loisirs ont été accueillis sur la piste de BMX pour une présentation de l'activité BMX Race. Cette initiative, organisée par les bénévoles du club, avait pour but de faire découvrir ce sport aux enfants.

Au cours de l'après-midi, les bénévoles ont expliqué les principes de base du BMX et ont présenté les différentes facettes de cette activité. Les enfants ont pu assister à des démonstrations réalisées par des encadrants et des jeunes pilotes du club, ce qui leur a permis de mieux comprendre les techniques et les compétences nécessaires pour pratiquer ce sport.



L'événement a également pour objectif de susciter de nouvelles inscriptions pour la saison à venir, qui débutera le dimanche 31 août. Les bénévoles espèrent que cette journée d'initiation incitera certains enfants à rejoindre le club et à s'engager dans la pratique du BMX.



Les jeunes participants ont également eu l'occasion de tester les vélos et les équipements fournis par le club. Cette expérience pratique leur a permis de ressentir les sensations du BMX et d'apprécier l'effort physique que cela implique.

En somme, cette journée a été une belle occasion pour les jeunes de découvrir le BMX et d'envisager de s'y investir davantage dans les mois à venir.

# Retour en Images

## Championnat régional Roller Course

Nous étions ravis ce dimanche 1er juin, de pouvoir une nouvelle fois proposer l'organisation du championnat régional piste chez nous, aux 60 patineurs inscrits du Grand Est.

Une météo plutôt clémente pour cette journée.



### Résultats de nos patineurs :

Classement général

- **Mini** : Tom 1er
- **Poussines** : Camille 3e et Nami 6e
- **Cadettes** : Milana 1ère; Albane 3e; Louise 4e; Sarah 5e et Lily 6e
- **Junior A** : Flora 1ère
- **Sénior F** : Coline 3e et Maxence 3e

Le BRC est heureux de pouvoir engager deux patineuses qui ont donc été sélectionnées pour le championnat de France à Coulaines les 20-21-22 juin prochain.

**Félicitations Flora et Milana.**

Un grand bravo à vous tous pour votre championnat. Merci aux parents bénévoles pour votre aide si nécessaire.

Merci au Reims Patinage de Vitesse pour le chronométrage ainsi qu'à tous les clubs présents.

## Brocante



2025 nous a offert enfin une belle brocante sous le soleil, permettant de profiter de cette journée entière tous ensemble ! Un grand merci à nos exposants et chineurs d'avoir été présents !



"Bethenville en Fête" met à disposition de la Vaisselle en location pour vos événements dans la salle des fêtes !  
**Plus d'informations au**  
[07.65.73.89.98](tel:07.65.73.89.98)  
ou [bethenvilleen-fete@gmail.com](mailto:bethenvilleen-fete@gmail.com)

# Atelier créatif

## Thème été



Un grand merci à Sandrine, notre bénévole, pour l'animation de cet atelier estival à la bibliothèque ! Une dizaine d'enfants ont donné vie à l'été à travers des créations hautes en couleur.



## Commémoration du 14 juillet 2025



Cette année, en partie parce que l'Union Musicale de Suippes n'était pas disponible, le conseil municipal avait décidé de ne pas faire de cérémonie publique. Cependant, les membres du conseil disponibles ainsi que l'association des Anciens Combattants ont déposé une gerbe au monument aux morts.

## Fabrique du livre Jeunesse 2025



**LA FABRIQUE DU LIVRE JEUNESSE #6**  
Du 7 juillet au 23 août 2025

Partenaires :  
 - Ministère de la Culture / Été culturel  
 - La Région Grand Est  
 - Le Géant des Beaux-Arts / Tout pour l'Artiste  
 - Interbibly

Dans le cadre de *La Fabrique du Livre Jeunesse #6*, la bibliothèque a eu le plaisir d'accueillir l'artiste et autrice Lène Mordin pour deux journées d'ateliers créatifs, en partenariat avec Interbibly.

Une trentaine de participants, enfants et adultes, ont répondu présents pour imaginer leur propre livre ou participer à la réalisation d'une fresque collective inspirée de l'univers de Giacometti. Un grand bravo à toutes et à tous pour leur enthousiasme et leur créativité : les œuvres produites sont magnifiques !

Les deux fresques ornent désormais les murs de la bibliothèque, pour le plus grand bonheur des visiteurs.

Un immense merci à Lène Mordin pour sa gentillesse, à Interbibly pour l'organisation de cet événement, et à toutes les personnes qui ont contribué à faire de ces moments une vraie réussite !



## Ateliers numériques



Ce mois de juillet, la bibliothèque a accueilli la 2ème session d'ateliers numériques animés par Louise de l'association *Emmaüs Connect*. Ces ateliers ont permis à de nombreux habitants de découvrir ou de se perfectionner dans l'utilisation des outils numériques.

Au programme : initiation à l'ordinateur, navigation sur Internet, gestion des mails, et conseils pour sécuriser ses données en ligne. Dans une ambiance conviviale et bienveillante, chaque participant a pu poser ses questions et progresser à son rythme.

Un grand merci à Louise pour son engagement et à tous les participants pour leur enthousiasme ! Restez connectés, d'autres sessions sont prévues prochainement.



# Informations diverses

## Incivilités et Vandalisme

Dans un contexte où la pratique sportive et les activités de loisirs sont plus que jamais encouragées, le complexe sportif de notre commune fait face à des actes de vandalisme qui ternissent l'image de ces espaces dédiés à la jeunesse. Les équipements en libre-service, censés favoriser l'épanouissement et le bien-être des usagers, subissent de plein fouet des dégradations inacceptables.

Récemment, le city a été le théâtre de destructions répétées, avec des filets de buts et des panneaux de basket endommagés, sans oublier les détériorations des garde-corps métalliques, rendant l'accès à la structure dangereux.



Ces actes de vandalisme ne sont pas seulement une perte matérielle, mais également un coup dur pour l'esprit communautaire et l'engagement des acteurs locaux, tels que le conseil municipal et les employés municipaux, qui œuvrent sans relâche pour offrir des infrastructures de qualité.

Parallèlement, le parcours de santé, qui devrait être un lieu de détente et de remise en forme, est également affecté par des incivilités. Les propriétaires d'animaux semblent négliger leurs responsabilités, entraînant une augmentation préoccupante de déjections sur le parcours.

De plus, le passage de motos de cross endommage le revêtement du circuit, compromettant ainsi la sécurité et l'intégrité de cet espace.

Cette situation est non seulement désolante, mais elle démotive également ceux qui s'investissent pour maintenir ces espaces propres et accueillants. Les grillages sont eux aussi régulièrement arrachés.



Il est essentiel de rappeler que ces équipements sont mis à disposition de tous, et leur dégradation nuit à l'ensemble de la communauté. Les conséquences de ces actes ne se limitent pas à des coûts de réparation, mais impactent également la motivation du conseil municipal à continuer de proposer des équipements en accès libre.

Face à ce constat, il est impératif que chacun prenne conscience de l'importance de préserver ces lieux de vie. La sensibilisation et l'éducation à la citoyenneté doivent être renforcées pour encourager le respect des biens communs. Ensemble, nous pouvons faire en sorte que notre complexe sportif reste un espace de convivialité et de partage, propice à l'épanouissement de tous.

## Arrêté

### Chiens : règles à respecter dans la commune

- **En laisse obligatoire** sur la voie publique et dans les lieux ouverts à la circulation.
- **Chiens dangereux ou mordeurs** : muselière obligatoire.
- **Interdits**, même en laisse : aires de jeux, cimetière, espaces verts et installations sportives, édifices publics ou culturels.
- **Propreté** : interdiction de laisser les chiens faire leurs besoins sur trottoirs, espaces verts, mobilier urbain... Ramassage immédiat et nettoyage obligatoire.
- **Troubles interdits** : aboiements prolongés, excitation ou incitation à la bagarre.

**Arrêté en vigueur depuis le 23 juin 2025**  
Merci de contribuer au respect du cadre de vie de tous.

## Rappel : Interdiction de brûler les déchets verts

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est **strictement interdit** toute l'année, conformément à la réglementation.

**Sont concernés** : tontes de pelouse, tailles de haies, branches, feuilles mortes, etc.

**Ces déchets, considérés comme ménagers, doivent être déposés en déchetterie ou collectés via les services prévus.**

## Le glanage

Ramasser les restes de récoltes dans les champs, autrement dit *glaner*, peut sembler anodin... mais cette pratique est strictement encadrée par la loi.

Le glanage est autorisé uniquement :

- après la fin complète de la récolte,
- à la main, sans outils,
- de jour, sur des terrains ouverts non clôturés,
- et pour un usage personnel uniquement (pas de revente).

Il est interdit de glaner sur une parcelle si la récolte n'est pas terminée, s'il s'agit d'un terrain clôturé, ou en l'absence d'autorisation.

Avant toute chose, il est fortement recommandé de demander l'accord de l'agriculteur ou du propriétaire. Cela évite les malentendus, permet de glaner en sécurité, et préserve de bonnes relations.

En cas de non-respect, des sanctions peuvent s'appliquer.

### Bon à savoir :

Certaines communes interdisent le glanage par arrêté municipal : renseignez-vous en mairie avant de vous lancer.

**Un terrain vide n'est pas toujours abandonné : il peut être prévu pour une seconde récolte ou laissé volontairement pour la faune.**

## Chemins AF

Les chemins de l'Association Foncière (AF), bien qu'ils soient privés, restent accessibles aux promeneurs à titre toléré. Cette autorisation reste fragile : elle peut être remise en question si les règles de prudence ne sont pas respectées.

Ces voies sont avant tout destinées à l'usage agricole. Les engins agricoles y ont donc priorité. Il est essentiel de :

- rester vigilant,
- respecter les distances de sécurité,
- tenir enfants et animaux sous contrôle,
- éviter tout comportement gênant (stationnement, attroupement...).

Les promeneurs empruntent ces chemins sous leur propre responsabilité. En cas d'accident, la responsabilité peut leur être imputée en cas d'imprudence.

Pour continuer à profiter sereinement de ces chemins, soyons attentifs, prudents, et respectueux du travail des agriculteurs.



**mondigroup**

ON  
**RECRUTE !**

Envie de rejoindre une entreprise à taille humaine ?  
On recrute !

- Opérateur de production H/F
- Electromécanicien H/F

Envoyez votre CV à :  
RH.BETHENVILLE@MONDIGROUP.COM

# FÊTE PATRONALE

## 30-31/08 et 01/09 2025

# BETHENVILLE

Présence de la snackrèterie tout le weekend



**Samedi**  
18h Ouverture des manèges  
21h Bal populaire avec D-Jay animation

**Dimanche**  
12h Apéro village offert par la mairie à tous les habitants de Béthenville  
13h Repas sur réservation organisé par Béthenville en fête  
15h Concert du groupe The Superset Pop-Rock Band

**Lundi**  
16h30 Goûter des forains

Repas sur réservation avec Béthenville en fête:  
tarif adulte: 20€  
tarif enfant: 10€ (de 4 à 12 ans)  
gratuit pour les - 4 ans

Informations et réservation  
par téléphone: 07.65.73.89.98  
ou facebook: Bethenvilleenfete



**Intermarché**  
Pontfaverger-Moronvilliers

31 OCTOBRE 2025



INFOS À VENIR ...



# agenda

**6 SEPTEMBRE 2025**  
**10H-12H**  
**TERRAIN DES SPORTS DE BÉTHENVILLE**

**FORUM DES ASSOS**

Venez découvrir, vous inscrire dans les clubs et associations qui vous passionnent dans votre village et ses alentours.

|                   |  |
|-------------------|--|
| 30,31/08 & 1er/09 | Fête patronale organisée par « Béthenville en Fête »   |
| 06/09/25          | Forum des associations   |
| 20/09/25          | Concours de pétanque semi-nocturne en doublettes   |
| 27/09/25          | Soirée Jeux de société   |
| 28/09/25          | Journée champêtre pétanque + barbecue (réservée aux adhérents)   |
| 04/10/25          | Rencontre-débat avec Gaël Bonnin, enseignant-chercheur : Pourquoi se fait-on avoir par les fake-news ? |
| 22/10/25          | Atelier animé par « La Friche » à l'occasion de Créateurs d'infos #2                                   |
| 31/10/25          | Soirée Halloween organisée par « Béthenville en Fête »   |
| 08/11/25          | Loto organisé par l'Amicale des Sapeurs-pompiers   |